

## L'opposant burundais Alexis Sinduhije libéré à Bruxelles

@rib News, 07/05/2014 â€“ Source AFP L'opposant burundais en exil Alexis Sinduhije a été libéré dans la nuit de mercredi au centre fermé en Belgique où il était détenu après avoir été interpellé jeudi à l'aéroport de Bruxelles indiquant son avocat M. Sinduhije, président du parti Mouvement pour la solidarité et le développement (MSD) et l'un des plus farouches opposants au président burundais Pierre Nkurunziza, a quitté le centre fermé jouxtant l'aéroport mardi en fin de soirée, selon son avocat à Bruxelles, Bernard Maingain.

Cette libération est consécutive à la décision d'un juge du Conseil du Contentieux des Étrangers (CCE) de suspendre la mesure de refoulement prise à son encontre. « Mon client était profondément heureux de l'issue de cet incident », provoqué par « un excès de zèle » d'un fonctionnaire, a indiqué Me Maingain. Alexis Sinduhije avait été interpellé jeudi matin à son arrivée à l'aéroport international de Bruxelles en provenance du Tchad via Nairobi au Kenya. Il a pourtant « un visa Schengen d'une validité de trois ans et délivré par la France », selon l'avocat. Me Maingain a précisé que le lieu où se trouvait mercredi matin M. Sinduhije était gardé « confidentiel » pour « des raisons de sécurité ». Il a quitté l'aéroport aux environs de 22h30 (20H30 GMT) pour aller dormir à Bruxelles, qu'il devait quitter incessamment pour continuer sa tournée européenne car il est aujourd'hui libre de ses mouvements, a précisé son porte-parole, Pancrace Cimpaye. L'opposant devait initialement se rendre en Italie puis en France. Selon M. Cimpaye, sa libération est une grande victoire pour Alexis Sinduhije et l'opposition burundaise. Le gouvernement du Burundi avait réclamé à la Belgique l'extradition de M. Sinduhije, qu'il considérait comme le responsable de violences ayant opposé début mars à Bujumbura la police à des centaines de ses militants. Quelque 70 militants de son parti avaient alors été arrêtés. Le Burundi se prépare à organiser des élections générales en 2015.